



Sensibiliser les acteurs du champ de la précarité à la médiation sur la réduction des risques de transmission du virus



Objectifs

- Soutenir l'expression des personnes sur la situation sanitaire et ses conséquences sur leur quotidien
- Repérer les sources d'information fiables, adaptées et les relayer
- Accompagner la recherche de solutions pour renforcer l'acceptabilité et l'applicabilité des gestes protecteurs
- Identifier des pistes d'actions collectives ou individuelles pour accompagner efficacement et durablement les personnes



Méthodes pédagogiques

- Favoriser les échanges et l'enrichissement mutuel des participants
- Soutenir une compréhension et un langage partagés
- Solliciter l'analyse des situations réelles du quotidien



Public

5 sessions de sensibilisation régionales dont 4 ciblées et 1 mixte :

- Représentants d'usagers – Conseil régional des personnes accueillies (CRPA)
- CCAS
- Structures d'insertion jeunes (Missions locales, Ecoles 2e chance, CFA...)
- Structures d'hébergement collectif (CADA, CHRS...)
- Mixte - tout type d'acteurs intervenant auprès des publics précaires



Dates des sessions

Représentants d'usagers - CRPA	22 janvier (14h-16h) et 29 janvier (10h-12h) 2021
CCAS	21 et 28 janvier 2021 (9h30-11h30)
Structures d'insertion jeunes	21 et 28 janvier 2021 (14h-16h)
Structures d'hébergement collectif	28 janvier et 4 février 2021 (10h-12h)
Tout acteur intervenant auprès des publics précaires	28 janvier et 4 février 2021 (14h-16h)



Informations pratiques

Intervenant : Ireps BFC

Durée : Chaque session se déroule en 2 séances de 2 heures

> Les horaires seront communiqués ultérieurement

En visioconférence

> Les liens de connexion vous seront adressés après inscription

Inscription

Avant le 15 janvier 2021

À l'adresse suivante :

formation@ireps-bfc.org

(inscription gratuite)

Sensibilisations organisées avec le soutien financier de l'ARS BFC